

et utiles dans quelque art, Machine, Manufacture ou composition selon le cas maintenant en usage ; faire ici connaître l'usage, l'emploi de l'objet, selon le cas) à être nommé (nom de l'invention ou de l'amélioration) et que cette découverte (ou invention selon le cas) n'était et n'est ni connue ni en usage par d'autres personnes avant sa découverte (ou invention selon le cas), et n'était et n'est ni en usage ni en vente de son consentement ou permission comme tel inventeur (ou découvreur selon le cas), et que le serment (ou affirmation), les dessins, spécifications en double de la dite découverte (ou invention) ont été transmis, tel que pourvu en pareil cas par le statut. Cette invention consiste (en faire ici une courte description et en démontrer l'objet.)

Votre Pétitionnaire, désirant obtenir la propriété exclusive de cette invention (ou découverte selon le cas), conclut en demandant qu'un Brevet d'Invention lui soit accordé de ce chef, pour le temps fixé par la loi ; et pour se conformer à l'intention de " l'Acte des Brevets d'Invention de 1869," votre requérant élit son domicile dans la (Cité, Ville ou autre localité suivant le cas), dans le Comté (nom du Comté), dans la Province (nom de la Province.)

(Lieu et Date)

Signature de l'Inventeur.

En cas d'une demande conjointe ainsi que de demandes de Cessionnaires, d'héritiers ou autres représentants légaux, la pétition, étant du reste conforme à la présente formule, sera modifiée suivant le cas et selon les exigences du Statut et particulièrement des clauses 8, 10, 11 et 12.

XII

Le Serment à prêter par un Pétitionnaire pour obtenir un Brevet d'Invention devra être souscrit d'après la formule suivante :

Canada, Province de _____

Comté de _____

Je _____ de _____ dans le Comté de _____

dans la Province de _____ jure et déclare solennellement que je me crois le véritable inventeur (ou découvreur) d'une invention à laquelle je donne le nom de (nom de l'Invention) pour laquelle je sollicite un Brevet d'Invention par ma pétition